

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 11 août 2026

13 nouveaux projets lauréats du plan France 2030 en Nouvelle-Aquitaine.

13 projets situés en Nouvelle-Aquitaine ont été sélectionnés par l'État pour être soutenus financièrement dans le cadre du plan France 2030. Ils sont portés par les entreprises ou établissements publics suivants :

- la société WIENERBERGER FRANCE (16) pour la décarbonation de son processus de production ;
- les entreprises KALANK (16), AQUITAINE MAÎTRISE D'ŒUVRE (33), IMMERSION (33), SCILLE (33), POTEZ Aéronautique (40), APPAREILLAGE BANC HYDRAULIQUE CHATELLERAUDAIS (86) pour des projets visant à maîtriser les technologies numériques souveraines et sûres ;
- la start-up SAILCOOP (17) qui innove dans les navires bas carbone ;
- Le CHU de Bordeaux (33), la Fondation Bordeaux Université (33) pour des projets concernant des dispositifs médicaux numériques et innovants ;
- Le BRGM (33) et l'INRIA (33), l'IRT Nobatek (64), pour des projets d'innovation et recherche dans le système universitaire.

Au total, ces nouveaux projets représentent un soutien de l'État de 10,3 millions d'euros, au service de la recherche, de l'innovation et de la souveraineté industrielle dans les secteurs de la santé, des technologies du numérique, et également de la construction durable et de la mobilité décarbonée.

Depuis le début du plan France 2030, 671 projets ont été soutenus en Nouvelle-Aquitaine pour un montant total de 1 441 millions d'euros d'aide.

Sophie BROCAS « félicite ces nouveaux lauréats qui témoignent de l'excellence de la région dans les domaines de la santé, de la construction durable et des technologies du numérique. L'État continue à investir dans les projets qui vont dans le sens de la décarbonation, de la protection numérique et de l'innovation, car il est éminemment important de renforcer et développer notre souveraineté dans les domaines industriels d'avenir ».

À propos de France 2030

- Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (santé, énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.
- Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu : leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs leaders de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).
- Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'État.
- Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte de la Première ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), Bpifrance et la Banque des Territoires.
- Plus d'informations sur : france2030.gouv.fr